

Paris, le 2 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Thomas JUIN, réélu à la Présidence de l'Union des Aéroports Français et Francophones Associés

Élection du Président et du Conseil d'administration de l'UAF & FA lors du Congrès annuel à Paris

Lors de son Congrès annuel à Paris, l'Union des Aéroports Français & Francophones Associés (UAF & FA) a tenu son Assemblée générale ce lundi 2 décembre, au cours de laquelle ont eu lieu les élections de son Président et de son Conseil d'administration.

Thomas JUIN, réélu Président pour un troisième mandat

Thomas JUIN, directeur général des aéroports de La Rochelle-Île de Ré et Rochefort- Charente-Maritime, a été réélu à la Présidence de l'UAF & FA pour un troisième mandat de trois ans. Diplômé en droit public avec une spécialité en droit du transport aérien, Thomas Juin est reconnu pour sa proximité avec les réalités opérationnelles du secteur aéroportuaire. Élu pour la première fois le 17 mai 2017, il avait succédé à Jean-Michel VERNHES, Président du directoire de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Élection des Vice-Présidents et du nouveau conseil d'administration

Aux côtés de Thomas JUIN, les personnalités suivantes ont été élues Vice-Présidents de l'Union : Fanny CHARLES, Directrice générale de la SEALAR, Julien COFFINIER, Président du directoire de l'aéroport de Marseille-Provence, Régis LACOTE, Directeur de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle et Valérie VESQUE-JEANCARD, Directrice Vinci Airports France.

Le reste du conseil d'administration a également été renouvelé : voir la liste des membres du conseil d'administration au verso.

Priorités stratégiques pour les trois prochaines années

L'Union s'est fixée des objectifs ambitieux pour les trois prochaines années lors de son Assemblée générale :

- **Assurer un financement pérenne des aéroports** : Préserver la compétitivité des aéroports, consolider le dispositif de financement des missions régaliennes de sûreté et de sécurité aéroportuaires, réformer le cadre de régulation aéroportuaire et sauvegarder le régime européen des aides d'État.
- **Accompagner l'évolution des modèles économiques** : Soutenir la réflexion sur les modèles économiques des aéroports et leur adaptation aux nouvelles réalités du marché du transport aérien.
- **Innover pour l'avenir du transport aérien** : Améliorer la qualité de service rendu aux passagers par la digitalisation, décarboner les activités aéroportuaires, préparer l'arrivée de l'avion bas carbone de demain, adapter les infrastructures au changement climatique, préserver la biodiversité et réduire les nuisances sonores.

À la suite de son élection, Thomas JUIN, Président de l'UAF, a déclaré : « *"Je remercie les professionnels de l'exploitation aéroportuaire de m'avoir renouvelé leur confiance. Face à l'absence de vision économique d'un État, qui menace la compétitivité de nos aéroports et la pérennité de nos activités, il est impératif que nous puissions travailler collectivement pour trouver des solutions équilibrées qui soutiennent à la fois le développement durable de nos aéroports et les besoins économiques de nos territoires. Notre engagement envers l'innovation et la décarbonation reste plus fort que jamais."* ».

